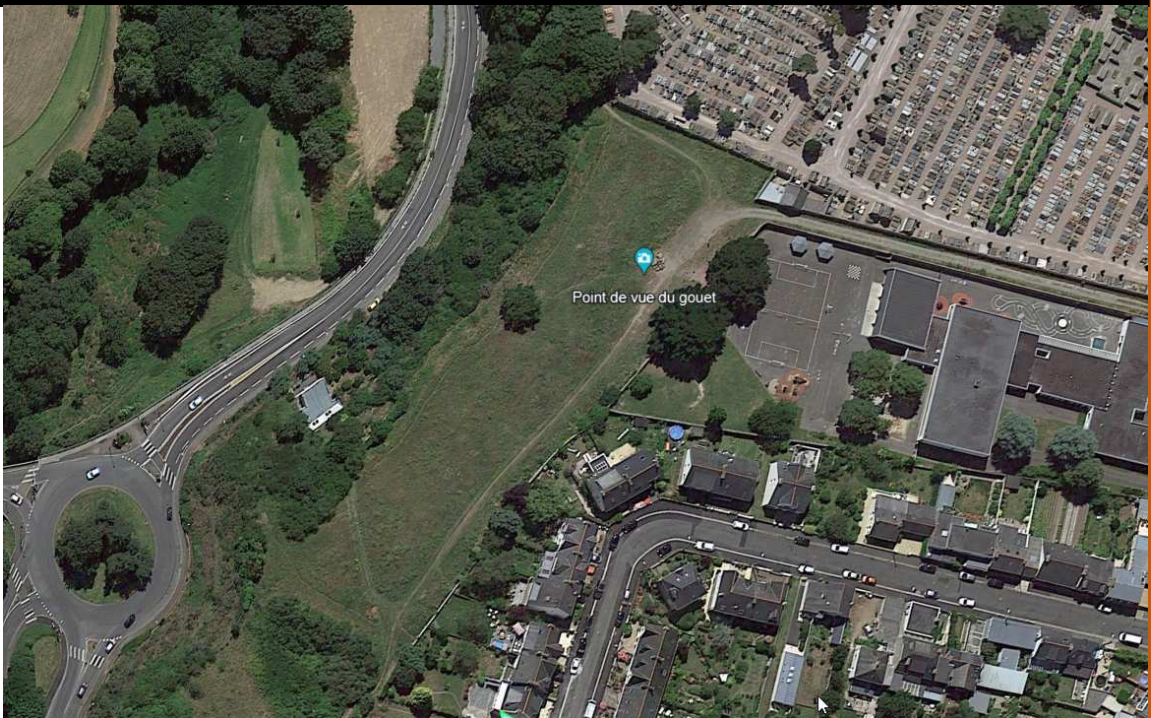


2024

# Création d'un Tiers-Garden



direction

Comité de quartier Saint-Michel / 2024

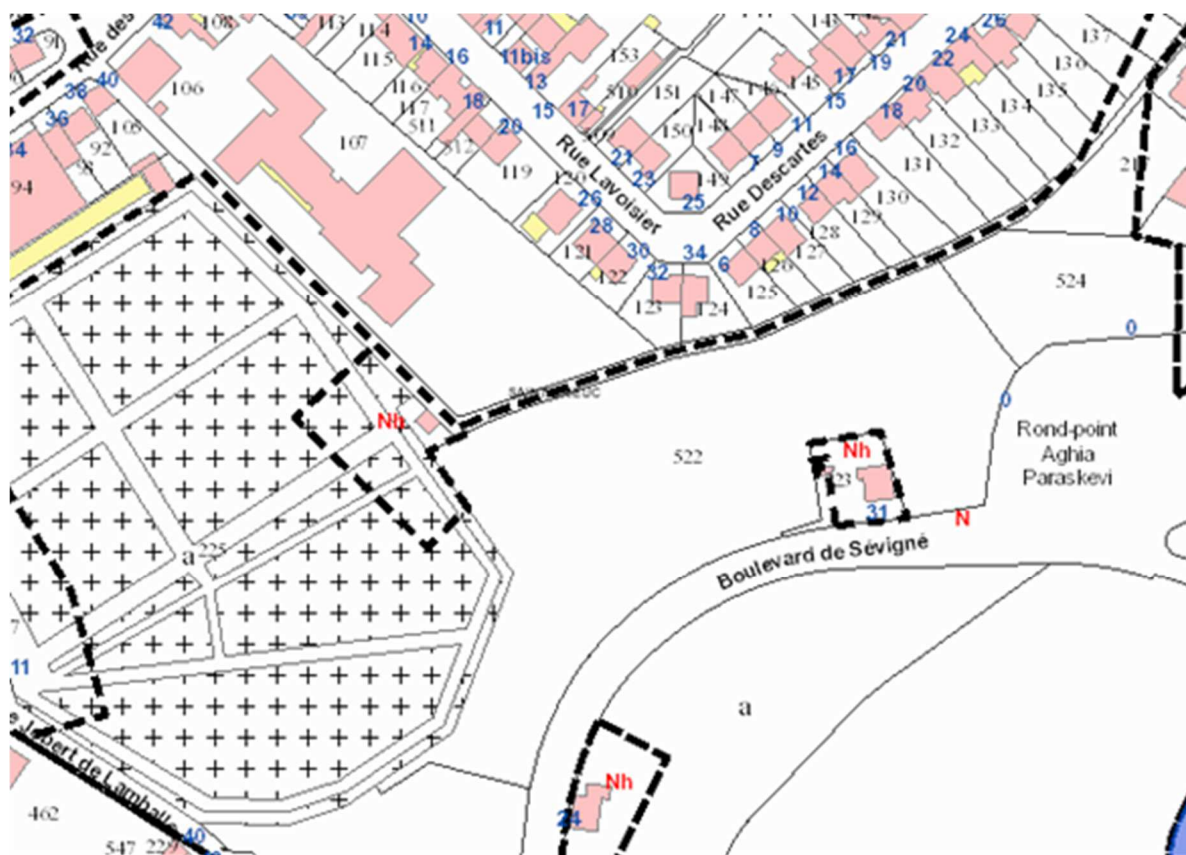


Comité de quartier Saint-Michel – 2024 / projet participatif

# PROJET D'UN AMENAGEMENT SUR UN SITE NATUREL-SAINT-BRIEUC.

Un « **Tiers-Garden** » au cœur  
du quartier St Michel

## Avant-propos :



Le règlement de la zone N autorise l'installation de structures temporaires en lien avec des pratiques sportives et des animations d'ordre divers (culture, sports, ...).

Il faut donc que les installations projetées soient démontables.

De plus, il faudra certainement déposer une demande d'urbanisme avant toute pose de mobilier sur le terrain.

Par définition, la zone N ou zone naturelle et/ou forestière a pour vocation **la préservation de l'environnement et ne devrait pas être constructible**, sauf autorisation particulière pour certaines installations (exemple : exploitations agricoles et forestières, certains types d'équipements collectifs ou dédiés aux services publics), à condition que ces installations restent respectueuses de l'environnement.



## Comité de quartier Saint-Michel – 2024 / projet participatif

Le comité de quartier de Saint-Michel souhaite pouvoir étudier et proposer une réflexion autour d'un aménagement responsable de la parcelle **522 (voir plan ci-dessus)** en co-construction avec la municipalité, propriétaire de la parcelle, et ses services ainsi qu'avec la population et les acteurs du quartier.

Le projet devra être pensé en limitant au maximum l'empreinte sur le paysage et être parfaitement intégré de telle manière qu'il ne dénaturera en aucun cas le site présent. Les aménagements devront être réalisés de telle manière qu'ils puissent être retirés et respecter ainsi la possibilité de les enlever et rendre à la demande le site dans son état actuel sans dégradation.

### Pourquoi ce lieu ?

Le site identifié présente de nombreux atouts et son choix est motivé par différents aspects :

- 1- L'emplacement offre un accès sur un panorama exceptionnel et contribue à valoriser le regard porté sur la ville
- 2- Son caractère de zone naturelle rend propice une initiative à forte responsabilité environnementale, citoyenne et éducative
- 3- Situé au cœur du quartier St Michel, il est malgré tout peu fréquenté et peu approprié par les habitants. Les randonneurs, promeneurs ou runneurs empruntent régulièrement ce passage.
- 4- Situé à proximité immédiate du cimetière et de l'école Les Merles, le site ne représente que peu de possibilité de nuisances auprès des habitants et riverains.
- 5- Sa situation privilégiée en fait un lieu idéal pour favoriser un espace de détente, de rencontres et d'animations citoyennes, c'est un espace de vie supplémentaire qui compléterait ceux du Tertre Aubé et du parc Rohannec'h.
- 6- Son accès par la voie située le long de l'école Les Merles offre la possibilité à toutes les personnes de pouvoir s'y rendre sans encombre. 3 accès au total permettent d'y accéder, ce qui en fait un carrefour intéressant.



Comité de quartier Saint-Michel – 2024 / projet participatif





Comité de quartier Saint-Michel – 2024 / projet participatif



## Quel objectif ?

L'une des ambitions du comité de quartier est de favoriser le vivre ensemble, la proximité et les solidarités afin que le lien social continue de se renforcer et nous aide à « faire société ». Plusieurs lieux « à ciel ouvert » sont aujourd'hui disponibles dans le quartier St Michel (Tertre Aubé, Parc Rohannec'h et le parc des Promenades - même si ce dernier est géographiquement en limite de quartier et est intégré à l'espace du centre-ville). Le comité de quartier investit pour ses animations les deux premiers espaces et constate avec plaisir leur attractivité et leur appropriation par la population (ex : Aubé Party, chasse au trésor ou encore la Villa Disco à Rhoannec'h portée par l'association Seanaps qui aujourd'hui a installé un rendez-vous incontournable à St Brieuc sur ce site départemental).

**Afin de continuer à diversifier ces espaces et créer de nouvelles identités de lieux municipaux, le comité de quartier a imaginé investir et penser un lieu partagé et coopératif qui viendrait enrichir notre dynamique collective, citoyenne mais aussi éducative et responsable.**



## L'idée d'un tiers-Garden :

A l'image d'un tiers-lieu qui caractérise un espace de sociabilité d'initiative citoyenne, où une communauté peut se rencontrer, se réunir, échanger et partager ressources, compétences et savoirs, le tiers-garden reprendrait ses marqueurs tout en favorisant l'implantation dans un espace naturel et profiterait ainsi d'offrir une dimension et une sensibilisation environnementale aux pratiques et aux échanges.

Par l'intermédiaire d'un aménagement raisonné mais pensé dans toutes ses dimensions et objectifs, le lieu permettrait ainsi d'accompagner une initiative citoyenne et la création d'un espace de vie social et éducatif en :

- Permettant l'accès et l'appropriation du lieu par la population (détente, lecture, jeux...), **favoriser un espace qui ressource et apaise**
- Permettant **l'organisation d'animations légères et conviviales** par le comité de quartier à l'image de l'Aubé party
- Permettant l'animation d'une **agora citoyenne d'un lieu de débat/rencontre publique**
- Permettant l'existence d'un lieu qui offrirait l'opportunité de **développer le principe de « classe dehors »** et d'accompagner la ville dans le cadre de son engagement « *Ville amie des enfants* ». A ce titre les écoles du quartier seraient associées à la démarche et à la réflexion.
- Permettant à d'autres **acteurs associatifs du quartier de faire vivre leurs actions** (amis de Louis Guilloux, la serre...)
- Permettant de **sensibiliser à la protection de l'environnement et de la biodiversité**



## Favoriser la coopération du projet :

Pour associer un maximum d'acteurs à cette démarche et réflexion, nous proposons de faire coopérer :

- 1- **Les écoles et équipes éducatives du quartier** qui le souhaitent afin d'établir avec eux les besoins pour permettre l'accès et l'utilisation d'un site d « école dehors ». L'école du dehors ou école en plein air désigne un concept pédagogique dans lequel l'enseignement a lieu régulièrement dans l'espace naturel et culturel proche de l'école. Sortir de la classe avec les élèves permet de se connecter à la nature et de contrer le déficit nature
- 2- La **municipalité et ses services** afin que ce projet qui se réaliserait sur un espace appartenant à la ville soit également porté politiquement et soit en cohérence avec la volonté de la ville d'animer les quartiers, de faire vivre la citoyenneté et protéger son environnement.  
La co-construction avec la ville doit pouvoir également aider à mener les réflexions nécessaires au portage financier du projet (budget participatif, PNU ou autre source de financement possible).
- 3- Les **habitants du quartier ainsi que les acteurs présents** sur le quartier seraient également associés à la réflexion sur le projet afin de leur permettre d'exprimer leurs idées, leurs souhaits mais aussi de pouvoir répondre à leurs éventuelles questions
- 4- Il serait également intéressant de pouvoir bénéficier de l'accompagnement et des conseils du **CAUE** dans le cadre de l'aménagement qui pourrait être envisagé.
- 5- Toute **association briochine** qui pourrait aider à orienter et accompagner le projet dans toutes ses dimensions et ainsi favoriser la coopération inter-associative.

## Quelques idées de réalisations pour ouvrir des pistes de réflexions :



Créer un espace dédié pour favoriser l'accueil des « classes dehors » ou de petites animations





Comité de quartier Saint-Michel – 2024 / projet participatif

Imaginer des aménagements propices à la préservation de la biodiversité et à l'éducation à l'environnement





Permettre des  
cheminements avec des  
tontes raisonnées

Comité de quartier Saint-Michel – 2024 / projet participatif



Créer un espace éco-construits pour permettre de se reposer, lire, contempler, discuter...





Comité de quartier Saint-Michel – 2024 / projet participatif





Comité de quartier Saint-Michel – 2024 / projet participatif





Comité de quartier Saint-Michel – 2024 / projet participatif





Comité de quartier Saint-Michel – 2024 / projet participatif

